
Présentation du service de navette

Table des matières

Présentation générale	2
Paramétrage	3
Paramètres communs	3
Paramètres spécifiques	4
Fonctionnement du service côté usager	18
Remarques	19
Fonctionnement du service côté bibliothécaire	21
Accéder à la liste des documents à retirer des rayons	21
Retirer des documents des rayons et les mettre de côté	25
Fin de traitement : prêt/retour et traitement des réservations expirées	29
Remarques	31
Effet de la réservation à l'exemplaire lorsque plusieurs exemplaires sont disponibles	31
Utilisation d'Alma Mobile pour la consultation des documents à retirer des rayons et la gestion de leur retrait	31
Gestion des annulations	34
Cas d'un document manquant	34
Demande déclinée	35
Utilisation d'Alma Analytics aux fins de suivi	35
Principaux problèmes connus	36
Cas n°1 : un usager ne voit pas le bouton demande	36
Cas n°2 : l'usager ne peut plus faire de demande	36
Cas n°3 : le scan d'un exemplaire ne déclenche pas sa mise de côté sur l'étagère des réservations mais sa remise en rayon	36
Cas n°4 : l'usager n'a pas reçu de mail pour l'informer de la mise à disposition des documents demandés	37
Cas n°5 : l'usager est bloqué au bout d'un certain nombre de prêts	37
Cas n°6 : l'usager a fait une demande d'un document qui ne devrait pas être réservable	37

Présentation générale

Un nouveau service de navette est mis en place à partir des vacances de février pour un cercle restreint d'établissements (UT1, INSA, ISAE, ENAC), qui devrait être appelé à croître dans les semaines suivantes.

Ce service combine les caractéristiques de deux services précédemment expérimentés :

- La navette, telle que mise en place à l'automne 2019 dans la majorité des bibliothèques du réseau : ce service permettait de faire venir des documents d'une autre bibliothèque, lorsqu'ils étaient empruntés ou, plus exactement, « pas en rayon
- Le *click & collect* ou *drive*, mis en place en mai 2020 pour assurer la communication des documents en période de fermeture administrative des bibliothèques : ce service permettait de demander la mise de côté de documents en rayon, pour venir les chercher sur place

Le nouveau service présenté ici permet donc de faire venir des documents d'une autre bibliothèque, qu'ils soient empruntés ou en rayon au moment de la demande.

Les établissements qui ne participent pas à ce nouveau service continuent à proposer le service de navette ancienne manière, s'ils le proposaient déjà.

Paramétrage

Certains paramètres sont communs à tous les établissements, d'autres spécifiques.

Paramètres communs

Les usagers sont autorisés à faire jusqu'à 10 demandes simultanées de mise de côté.

Ces demandes peuvent porter indifféremment sur 10 documents d'une même bibliothèque ou sur 10 documents cumulés de deux ou plusieurs bibliothèques (par exemple : 3 demandes pour des documents de la bibliothèque X, 4 demandes pour des documents de la bibliothèque Y, 3 demandes pour des documents de la bibliothèque Z).

Cette limite s'applique indifféremment à toutes les demandes de réservation, que celles-ci portent sur des documents empruntés ou en rayon, que l'utilisateur demande de faire venir les documents dans une bibliothèque tierce ou qu'il demande à pouvoir les retirer sur place.

Une fois que ces demandes ont été servies, c'est-à-dire les exemplaires prêtés, **le même usager peut faire à nouveau jusqu'à 10 demandes**. Il n'y a aucune limite dans le temps à la répétition de ces demandes.

Les documents habituellement interdits au prêt restent interdits à la réservation, de même que les documents qui sont d'ordinaire prêtables mais non réservables

Les documents identifiés comme étant en cours d'acquisition (« Acquisition »), de traitement (« En cours de traitement ») ou de transit (« Transit ») au moment de la demande ne peuvent être demandés que pour un retrait sur place.

Le service n'est accessible qu'aux usagers qui ont un dossier non-expiré dans la base Alma.

Aucune restriction liée à l'établissement d'appartenance de l'utilisateur n'est appliquée, sauf à l'Université Toulouse-1 et seulement à titre provisoire (voir *infra*).

En revanche, certains établissements excluent du service les usagers porteurs du groupe d'utilisateurs « Pré-inscription en ligne ». Cette restriction est également appliquée par d'autres établissements restés extérieurs au service. Ce groupe d'utilisateurs est assigné automatiquement à tout lecteur autorisé ayant fait une demande d'inscription en ligne depuis le [service ad hoc](#) mis en place par le SICD et proposé par plusieurs établissements. Il est attribué aux utilisateurs à titre provisoire, puisqu'il doit être changé au moment de la finalisation du dossier.

Les restrictions habituelles sur les demandes de réservation continuent à s'appliquer :

- Pas de demande possible si l'utilisateur est bloqué pour avoir rendu des documents en retard
- Pas de demande possible si l'utilisateur a atteint la limite des 10 demandes simultanées
- Pas de demande possible si l'utilisateur a déjà créé une demande pour un exemplaire du même titre (sauf périodiques et documents multi-volumes identifiés comme tels dans Alma)
- Pas de demande possible si l'utilisateur a déjà un exemplaire en prêt du même titre (sauf périodiques et documents multi-volumes identifiés comme tels dans Alma)

Les réservations sont faites au niveau de l'exemplaire, lorsqu'elles sont faites depuis Primo. Cela signifie que la demande de l'utilisateur porte sur un exemplaire spécifique, ce qui a un

impact potentiel sur le circuit de gestion de la demande (voir *infra*) et sur le temps de fourniture du document dans le cas où la demande porte sur un document emprunté. Cela signifie aussi que la liste des lieux de retrait proposée est celle définie par la bibliothèque propriétaire du document en question, laquelle peut varier d'une bibliothèque à l'autre (voir *infra*).

En-dehors des périodiques et documents multi-volumes, les demandes de réservation faites depuis Alma le sont au niveau de la notice bibliographique. Cela signifie que la liste des lieux de retrait proposés correspond au cumul de toutes les bibliothèques autorisées comme lieux de retrait par les bibliothèques possédant des exemplaires réservables du titre demandé pour l'utilisateur concerné.

Paramètres spécifiques

Deux paramètres de base sont configurés pour chaque bibliothèque

- La **liste des bibliothèques autorisées comme lieux de retrait** : elle dépend à la fois du choix de la bibliothèque elle-même (par exemple, souhaite-t-elle permettre la communication de ses documents dans une bibliothèque distante à peine d'un kilomètre ?) et des intentions des bibliothèques susceptibles d'être autorisées comme lieux de retrait (souhaitent-elles communiquer les documents de la bibliothèque en question, sachant, par exemple, qu'elle couvre des disciplines totalement étrangères aux centres d'intérêt de ses usagers ?)
- La **localisation** : c'est l'unité de gestion de base des services au public dans Alma. Certaines localisations peuvent être réservables et d'autres pas, et parmi celles qui le sont, certaines sont intégrées au service quand d'autres ne permettent qu'un retrait sur place, etc.

En fonction des besoins des établissements, d'autres paramètres peuvent entrer en ligne de compte comme :

- Le **groupe d'utilisateur du demandeur** : les documents de telle localisation pourront être demandés pour un retrait indifférencié pour telle catégorie d'utilisateur, et seulement pour un retrait sur place pour telle autre
- L'**établissement d'appartenance du demandeur** (le « campus » dans notre contexte local d'utilisation d'Alma) : les usagers extérieurs à l'établissement pourront demander le retrait des documents en rayon dans une autre bibliothèque, tandis que les usagers de l'établissement ne pourront les demander que pour un retrait sur place, voire ne pourront pas faire de demande du tout dans ce cas de figure

Bibliothèque	Localisations réservables pouvant faire l'objet d'une demande de retrait ailleurs	Bibliothèques de retrait autorisées	Restrictions particulières
Arsenal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1AEXP ▪ 1AL2 ▪ 1AL3 ▪ 1AL5 ▪ 1AL6 ▪ 1AL7 ▪ 1AL8 ▪ 1AL9 ▪ 1BD ▪ 1CRLD ▪ 1CRLM ▪ 1DICO2 ▪ 1DOCU ▪ 1IP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Sciences ▪ IUT Ranguéil ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENIT ▪ ENVY ▪ IUT Ponsan ▪ BU Rodez ▪ BU Santé Allées ▪ Maison de Campus Castres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible ▪ Bien que les bibliothèques d'UT1 soient théoriquement inaccessibles aux usagers de niveau L et M extérieurs à UT1, le système ne permet pas de leur empêcher de demander le retrait

		<ul style="list-style-type: none"> (UPS) ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ BU Albi ▪ BUC Mirail ▪ IMT Mines Albi ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BIB'INSA ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Santé Ranguel 	<p>d'un document de l'Arsenal à la Manufacture (et réciproquement)</p>
Boutaric	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 111THM 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Sciences ▪ IUT Ranguel ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENIT ▪ ENVT ▪ IUT Ponsan ▪ BU Rodez ▪ BU Santé Allées ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ BU Albi ▪ BUC Mirail ▪ IMT Mines Albi ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BIB'INSA ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique – UPS ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Santé Ranguel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible ▪ Bien que les bibliothèques d'UT1 soient théoriquement inaccessibles aux usagers de niveau L et M extérieurs à UT1, le système ne permet pas de leur empêcher de demander le retrait d'un document de l'Arsenal à la Manufacture (et réciproquement)
Garrigou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 111GAR ▪ 111GES ▪ 111MAG ▪ 111S110 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Sciences ▪ IUT Ranguel ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENIT ▪ ENVT ▪ IUT Ponsan ▪ BU Rodez 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible ▪ Bien que les bibliothèques d'UT1 soient théoriquement inaccessibles aux usagers de niveau L et M extérieurs à

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ BU Santé Allées ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ BU Albi ▪ BUC Mirail ▪ IMT Mines Albi ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BIB'INSA ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique – UPS ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Santé Ranguel 	<p>UT1, le système ne permet pas de leur empêcher de demander le retrait d'un document de l'Arsenal à la Manufacture (et réciproquement)</p>
Manufacture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10C ▪ 10CCD ▪ 10EXP ▪ 10H0 ▪ 10H0R ▪ 10H1 ▪ 10H1CD ▪ 10H2 ▪ 10H2CD ▪ 10H2F ▪ 10HMA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ Sciences-Po Toulouse ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Sciences ▪ IUT Ranguel ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENIT ▪ ENVT ▪ IUT Ponsan ▪ BU Rodez ▪ BU Santé Allées ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ BU Albi ▪ BUC Mirail ▪ IMT Mines Albi ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BIB'INSA ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Santé Ranguel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible ▪ Bien que les bibliothèques d'UT1 soient théoriquement inaccessibles aux usagers de niveau L et M extérieurs à UT1, le système ne permet pas de leur empêcher de demander le retrait d'un document de l'Arsenal à la Manufacture (et réciproquement)
IEP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 8AJR ▪ 8G ▪ 8MAG ▪ 8MAGD ▪ 8MAGD1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BU Manufacture ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Sciences ▪ IUT Ranguel ▪ Bibliothèque ENAC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible ▪ Bien que les bibliothèques d'UT1 soient

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENIT ▪ ENVY ▪ IUT Ponsan ▪ BU Rodez ▪ BU Santé Allées ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ BU Albi ▪ BUC Mirail ▪ IMT Mines Albi ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BIB'INSA ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Santé Ranguail 	<p>théoriquement inaccessibles aux usagers de niveau L et M extérieurs à UT1, le système ne permet pas de leur empêcher de demander le retrait d'un document de l'Arsenal à la Manufacture (et réciproquement)</p>
BU Sciences	<p>Tout, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Localisations de type « Culture générale » ▪ Localisations de type « Matériel » ▪ Localisations de type « Magasins » et « Revues magasin » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Albi ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IUT Tarbes ▪ BU Santé Allées ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ IUT Ranguail ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ ENVY ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Rodez ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Bibliothèque de l'Arsenal 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible
BU Santé Ranguail	<p>Tout, sauf localisations Ipad</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Albi ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ INP-ENIT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ INP-ENSAT ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ IUT Ranguueil ▪ Bibliothèque ENAC ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ INP-ENSEEIH ▪ BU Rodez ▪ ENV ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ IMT Mines Albi ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ BU Sciences ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Tarbes 	
BU Santé Allées	Tout, sauf localisations Ipad	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BU Sciences ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Bibliothèque Sciences Po ▪ BU Albi ▪ INP-ENSIACET ▪ INSPE Toulouse Ranguueil ▪ IUT Tarbes ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ INP-ENIT ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ INP-ENSEEIH ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ ENV ▪ IUT Ponsan ▪ BU Rodez ▪ IMT Mines Albi ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ INP-ENSAT ▪ IUT Ranguueil ▪ Maison de Campus Castres (UPS) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible
IUT Ponsan	Tout	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IUT Ranguueil ▪ INP-ENSIACET ▪ INP-ENSEEIH 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ ENV T ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSAT ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ BU Santé Allées ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ BU Rodez ▪ IUT Tarbes ▪ BU Albi ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguail 	
IUT Ranguail	Tout	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IUT Ponsan ▪ INP-ENIT ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ IUT Tarbes ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ INP-ENSEEIH T ▪ INP-ENSIACET ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ BU Rodez ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BU Albi ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ ENV T ▪ INP-ENSAT ▪ INSPE Toulouse Ranguail ▪ BU Santé Allées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguail 	
IUT Tarbes	Tout	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque ENAC ▪ INP-ENIT ▪ INSPE Tarbes ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ BU Sciences ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ IUT Ranguail ▪ IUT Ponsan ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ INP-ENSEEIH ▪ BU Santé Allées ▪ BU Santé Ranguail ▪ BU Albi ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BIB'INSA ▪ INP-ENSIACET ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENSAT ▪ ENVT ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ BU Rodez ▪ Bibliothèque de l'Arsenal 	
CRDSP	Tout	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BIB'INSA ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BU Sciences ▪ BU Santé Allées ▪ IUT Ranguail ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENSIACET ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ IUT Ponsan ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ ENVT ▪ BU Rodez ▪ IMT Mines Albi ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ BU Albi ▪ INP-ENIT ▪ INSPE Toulouse Croix-de- 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pierre ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ IUT Tarbes ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguueil 	
OMP	Tout	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ ENV T ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ BU Albi ▪ INP-ENIT ▪ IMT Mines Albi ▪ INP-ENSAT ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ BIB'INSA ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ IUT Tarbes ▪ INSPE Toulouse Ranguueil ▪ BU Santé Allées ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ INP-ENSEEIH T ▪ BU Sciences ▪ IUT Ponsan ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Rodez ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ IUT Ranguueil ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ INP-ENSIACET ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguueil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible
Bibliothèque de Mathématiques	Tout, sauf : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 46ENS ▪ 46PORT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IUT Tarbes ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ INP-ENSIACET ▪ ENV T ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH T ▪ BU Sciences ▪ BU Santé Allées ▪ IUT Ranguueil ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ INP-ENIT ▪ BU Rodez 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le service de demande de réservation n'est pas accessible aux étudiants des niveau L et M ▪ Le retrait sur place des documents en rayon n'est pas possible

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ INSPE Toulouse Ranguueil ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BIB'INSA ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ Bibliothèque ENAC ▪ BU Albi ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguueil 	
ENSAT	Tout, sauf : ▪ 62MAT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ INSPE Toulouse Ranguueil ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BU Sciences ▪ BU Santé Allées ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Ranguueil ▪ IUT Tarbes ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ ENVT ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSEEIH ▪ INP-ENSIACET ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Albi ▪ BU Rodez ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguueil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exemplaires de la localisation 62MAT ne peuvent être retirés que sur place
ENSIACET	Tout, sauf : ▪ 61MAT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ INSPE Toulouse Ranguueil ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BU Sciences ▪ BU Santé Allées ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Ranguueil ▪ IUT Tarbes ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Observatoire Midi-Pyrénées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exemplaires de la localisation 61MAT ne peuvent être retirés que sur place

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ ENVY ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Albi ▪ BU Rodez ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguéil 	
ENSEEIH	<p>Tout, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 6MAN ▪ 6MAN2 ▪ 6PFC ▪ 6SHS ▪ 6MAT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ INSPE Toulouse Ranguéil ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BU Sciences ▪ BU Santé Allées ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Ranguéil ▪ IUT Tarbes ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ ENVY ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSIACET ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Albi ▪ BU Rodez ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguéil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exemplaires de la localisation 6MAT ne peuvent être retirés que sur place ▪ Les autres localisations citées comme exception sont purement et simplement interdites à la réservation
ENIT	<p>Tout, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 63MAT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de la Manufacture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exemplaires de la localisation

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ INSPE Toulouse Rangueil ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BU Sciences ▪ BU Santé Allées ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Rangueil ▪ IUT Tarbes ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ INP-ENSEEIH ▪ ENVT ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSIACET ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Albi ▪ BU Rodez ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Rangueil 	63MAT ne peuvent être retirés que sur place
ENV	Tout	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ INSPE Toulouse Rangueil ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BU Sciences ▪ BU Santé Allées ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Rangueil ▪ IUT Tarbes ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ INP-ENSEEIH ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSIACET 	

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IMT Mines Albi ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Albi ▪ BU Rodez ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguel 	
INSA	<p>Tout, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 7ARCH ▪ 7MAT ▪ 7THE ▪ 7CD ▪ 7PAP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BU Albi ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSAT ▪ ENVT ▪ BU Sciences ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ INP-ENSIACET ▪ BU Santé Allées ▪ IUT Ponsan ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ IUT Tarbes ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Bibliothèque ENAC ▪ IUT Ranguel ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ INSPE Toulouse Ranguel ▪ BU Rodez ▪ INP-ENSEEIH ▪ BU Santé Ranguel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exemplaires identifiés comme « mixtes » ou « accompagnés d'un CD » ne peuvent être retirés que sur place, même lorsqu'ils appartiennent à une localisation autorisée au service
ISAE	<p>Tout, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 82MAT ▪ 82HISP ▪ 82JEUX 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Tarbes ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ BIB'INSA ▪ INP-ENSIACET ▪ INP-ENIT ▪ ENVT ▪ BU Rodez ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ INSPE Toulouse Ranguel ▪ BU Santé Allées ▪ BU Sciences 	

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ IUT Ranguéil ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ Bibliothèque ENAC ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ BU Albi ▪ INP-ENSAT ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ INP-ENSEEIH ▪ BU Santé Ranguéil 	
ENAC	<p>Tout, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 84FPA ▪ 84FPER ▪ 84FPERM ▪ 84PER ▪ 84PERES 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BU Sciences ▪ Accessible en ligne ENAC ▪ Bibliothèque ISAE-SUPAERO ▪ BU Santé Allées ▪ Observatoire Midi-Pyrénées ▪ IUT Ponsan ▪ IUT Ranguéil ▪ IUT Tarbes ▪ Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS ▪ INSPE Toulouse Croix-de-Pierre ▪ INSPE Toulouse St-Agne ▪ BIB'INSA ▪ Bibliothèque de mathématiques et mécanique ▪ INSPE Toulouse Ranguéil ▪ Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS ▪ Bibliothèque de la Manufacture ▪ BU Rodez ▪ BU Albi ▪ Maison de campus Castres (INUC) ▪ INP-ENIT ▪ INP-ENSIACET ▪ ENV ▪ Maison de Campus Castres (UPS) ▪ INP-ENSAT ▪ INP-ENSEEIH ▪ Bibliothèque de l'Arsenal ▪ BU Santé Ranguéil 	

Les autres bibliothèques ne participent pas au service. Voici néanmoins un résumé des règles qu'elles appliquent de manière plus générale aux demandes de réservation :

- UT2J (BUC, CRL, CLAP, CRPLM, CROG, ESAV, BEM, IUTB, FIGEAC, FOIX, ESPEALBI, ESPEAUC, ESPECAH, ESPEMONT, ESPEROD, ESPETAR, ESPECDP, ESPESTA, ESPERAN, plus MONT) :
 - Retrait sur place des documents en prêt (type de processus « Prêt ») pour tous les usagers
 - Retrait sur place des documents en rayon appartenant aux localisations Magasin de la BUC pour tous les usagers

- Communication des documents des bibliothèques d'UT1 à la BUC et à l'ESPESTA
- Communication des documents de toutes les bibliothèques toulousaines participant au service de navette, complet ou restreint, à l'ESPESTA, l'ESPERAN et l'ESPECDP
- UPS (SCI, SAN, JUL, IUTP, IUTR, IUTT, OMP, BibMaths) :
 - Retrait indifférencié (sur place ou ailleurs) des documents en prêt (type de processus « Prêt ») pour tous les usagers, pour les localisations autorisées (pour celles qui ne le sont pas, comme les localisations de type Culture générale de SCI : retrait sur place uniquement)
 - Retrait sur place des documents en rayon de l'IUTT pour tous les usagers
 - Retrait à JUL des documents en rayons de SAN, le temps de la fermeture pour travaux de cette dernière
 - Communication des documents de toutes les bibliothèques participant au service de navette complet ou restreint
- INPT (A7, ENSAT, N7, ENIT, ENVT) :
 - Retrait sur place des documents en rayon pour les usagers INP et pour les localisations autorisées
 - Retrait sur place des documents en prêt (type de processus « Prêt ») pour les usagers INP
 - Communication des documents de toutes les bibliothèques participant au service de navette complet ou restreint
- INUC (Albi, Castres, Rodez, plus IUTC) :
 - Retrait sur place des documents en rayon pour tous les usagers, pour les localisations autorisées
 - Retrait sur place des documents en prêt (type de processus « Prêt ») pour tous les usagers
 - Communication des documents de toutes les bibliothèques participant au service de navette complet ou restreint
- Mines Albi (MINALBI) :
 - Retrait sur place des documents en rayon pour tous les usagers, pour les localisations autorisées
 - Retrait indifférencié (sur place ou ailleurs) des documents en prêt (type de processus « Prêt ») pour tous les usagers, pour les localisations autorisées (pour celles qui ne le sont pas, comme la localisation Périodiques : retrait sur place uniquement)

Fonctionnement du service côté usager

Les demandes faites depuis Primo le sont au niveau de l'exemplaire, après connexion préalable. Le bouton « Demande » s'affiche à côté de chaque exemplaire prêtable, réservable et en rayon, qui appartient à une localisation proposée au service.

Alejandro Bech Tormo, Ana Isabel Blanco Picado, Carlos Salvador García... et al.
Madrid : Edinumen , 2012, cop. 2012.
LIVRE
Disponible Bibliothèque de l'Arenal - Rez-de-chaussée - CRU (PC406/DELE) >

APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION

> HAUT
> SERVICES
> OBTENIR
> NOTICE D...
> ETAGÈRE V...

OBTENIR

← OPTIONS DE DEMANDE:

Bibliothèque ENAC - Salle de lecture - 408 BEC
[Montrer les détails](#)

1 - 3 de 3 notices

ISSN	TYPE	ÉLÉMENT	DESCRIPTION	STATUT	OPÉRATION
08300147188	Livre	Prêtable 56 jours		Exemplaire en rayon (0 demandés)	Demande
08300147232	Livre	Prêtable 56 jours		Exemplaire en rayon (0 demandés)	Demande
08300357251	Livre	Prêtable 56 jours	Noté (+ ICD)	Exemplaire en rayon (0 demandés)	Demande

NOTICE DÉTAILLÉE

Le choix du lieu de retrait est libre. Dans le contexte, d'une réservation sur l'exemplaire, la case « Conditions d'utilisation » n'a pas besoin d'être renseignée.

RETOUR À LA LISTE DES RÉSULTATS

Alejandro Bech Tormo, Ana Isabel Blanco Picado, Carlos Salvador García... et al.
Madrid : Edinumen , 2012, cop. 2012.
LIVRE
Disponible Bibliothèque de l'Arenal - Rez-de-chaussée - CRU (PC406/DELE) >

APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION
APPRÉHENSION

> HAUT
> SERVICES
> OBTENIR
> NOTICE D...
> ETAGÈRE V...

OBTENIR

Détails du titre demandé :

Conditions d'utilisation :

Bibliothèque de retrait :

ANNULER

- Toulouse-3 Paul Sabatier
- BU Saint-Affé
- BU Sciences
- Bibliothèque de mathématiques et mécanique
- Centre Documentation Recherche Sciences Humaines et Sociales - UPS
- Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS
- IUT Ponsan
- IUT Rangueil
- IUT Tarbes
- Maison de Campus Cadres (UPS)
- Observatoire Midi-Pyrénées
- Champollion
- BU Albi
- BU Rodez
- Maison de campus Cadres (NUC)
- ENAC
- Bibliothèque ENAC
- INP
- ENVT

NOTICE DÉTAILLÉE

Titre

Auteurs

DEMANDE

A l'enregistrement de la demande, un message de confirmation s'affiche, qui invite l'utilisateur à consulter sa messagerie et plus particulièrement sa messagerie institutionnelle pour être informé de la mise à disposition de ses documents.



L'onglet « Services » du compte lecteur peut être également consulté pour être informé de l'état de ses demandes.



Remarques

Les demandes de réservation peuvent toujours être créées depuis Alma, pour le compte d'un lecteur. Dans ce cas, la réservation étant faite au niveau de la notice, c'est le choix de la bibliothèque de retrait qui déterminera la bibliothèque sollicitée pour fournir le document.

Ainsi, si la bibliothèque de retrait choisie possède un exemplaire en rayon réservable du titre demandé, c'est elle qui sera sollicitée par le système.

Si elle n'en possède pas, Alma sollicitera une bibliothèque possédant un exemplaire en rayon réservable pour cet usager en se fondant sur les règles suivantes, dans le cas où plusieurs bibliothèques sont en capacité de fournir le document demandé :

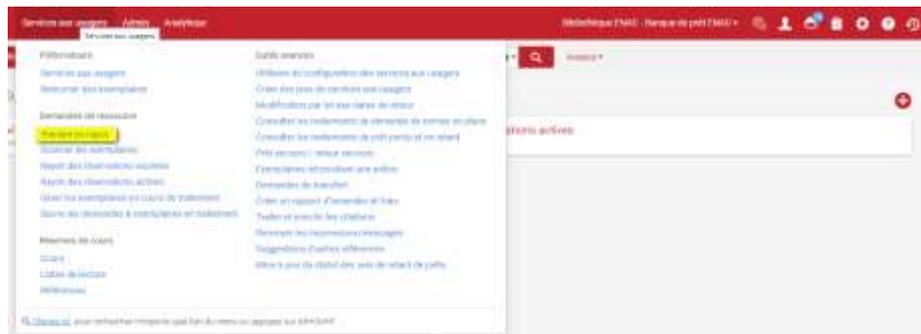
- Bibliothèque appartenant au même « campus » que la bibliothèque de retrait choisie
- A défaut, bibliothèque la plus proche de la bibliothèque de retrait choisie en fonction des temps de transit déclarés [*nota bene* : ce paramètre n'est pas activé]
- A défaut, bibliothèque possédant le plus grand nombre d'exemplaires disponibles

Si aucune bibliothèque ne possède d'exemplaires en rayon réservables pour cet usager, c'est le premier document emprunté passé au retour qui sera mis de côté pour lui.

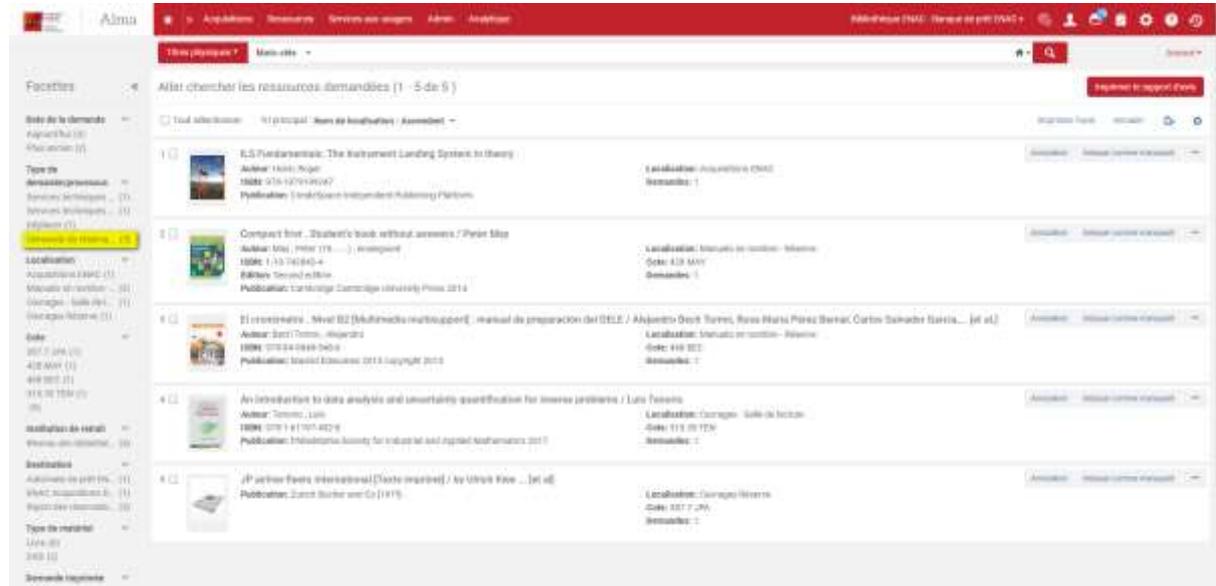
Fonctionnement du service côté bibliothécaire

Accéder à la liste des documents à retirer des rayons

Les documents en rayon qui sont demandés par des lecteurs apparaissent sous la fonction « Prendre en rayon » du menu « Services aux usagers ». Cette fonction n'est visible que lorsque l'on est localisé sous le bureau de prêt de sa bibliothèque. Elle est alimentée en temps réel, au fur et à mesure que les demandes sont créées. Elle doit donc être régulièrement consultée.



Sont listés à cet endroit tous les documents de la bibliothèque qui doivent être retirés des rayons. Tous ces documents n'ont pas forcément été demandés par des usagers, certaines demandes de retrait des rayons ont été générées par Alma en raison de certains *process* internes ou d'erreurs de manipulation d'Alma par des agents. Pour cette raison, il convient de filtrer les résultats pour n'afficher que les demandes de retrait du type « Demande de réservation du lecteur ».



Présentation du service de navette (version 2 – 01/03/2021)

The screenshot shows the Alma library system interface. The top navigation bar includes 'Alma' and various user options. The main search area displays 'Aller chercher les ressources demandées (1 - 3 de 3)'. A filter dropdown is set to 'Type de demande: processus - Demande de réservation de lecture'. Three search results are visible:

- 1** Compact first... Student's book without answers / Peter May. Localisation: Marais de la Roche - Réseau. Date: 4/8/2017. Réservable: 1.
- 2** El croquis de... Nivel B2 [Multimedia multiauthor]... manual de preparación del DELE / Alejandro Duch Torro, Rosa María Pérez Bernal, Carlos Salvador García... [et al.]. Localisation: Marais de la Roche - Réseau. Date: 4/8/2017. Réservable: 1.
- 3** An introduction to data analysis and amenability quantification for inverse problems / Luis Tenorio. Localisation: Marais de la Roche - Réseau. Date: 11/3/2019. Réservable: 1.

Deux autres filtres peuvent être utilisés avec profit :

- Le filtre « Localisation », qui affiche les documents à retirer des rayons en fonction de leur localisation de rangement

This screenshot shows the same search results as above, but with the 'Localisation' filter applied. The filter dropdown is set to 'Localisation: Marais de la Roche - Réseau'. The results list is filtered to show only documents from this location:

- 1** Compact first... Student's book without answers / Peter May. Localisation: Marais de la Roche - Réseau. Date: 4/8/2017. Réservable: 1.
- 2** El croquis de... Nivel B2 [Multimedia multiauthor]... manual de preparación del DELE / Alejandro Duch Torro, Rosa María Pérez Bernal, Carlos Salvador García... [et al.]. Localisation: Marais de la Roche - Réseau. Date: 4/8/2017. Réservable: 1.
- 3** An introduction to data analysis and amenability quantification for inverse problems / Luis Tenorio. Localisation: Marais de la Roche - Réseau. Date: 11/3/2019. Réservable: 1.

- Le filtre « Destination », qui affiche les documents à retirer des rayons en fonction de leur bibliothèque de destination (*nota bene* : les documents demandés pour être retirés sur place apparaissent dans ce filtre sous la mention « Rayon des réservations »)

The screenshot shows the 'Destination' filter dropdown menu. The options listed are:

- 516 Marais (1)
- 517 Marais (1)
- 518 Marais (1)
- 519 Marais (1)
- 520 Marais (1)
- 521 Marais (1)
- 522 Marais (1)
- 523 Marais (1)
- 524 Marais (1)
- 525 Marais (1)
- 526 Marais (1)
- 527 Marais (1)
- 528 Marais (1)
- 529 Marais (1)
- 530 Marais (1)
- 531 Marais (1)
- 532 Marais (1)
- 533 Marais (1)
- 534 Marais (1)
- 535 Marais (1)
- 536 Marais (1)
- 537 Marais (1)
- 538 Marais (1)
- 539 Marais (1)
- 540 Marais (1)
- 541 Marais (1)
- 542 Marais (1)
- 543 Marais (1)
- 544 Marais (1)
- 545 Marais (1)
- 546 Marais (1)
- 547 Marais (1)
- 548 Marais (1)
- 549 Marais (1)
- 550 Marais (1)
- 551 Marais (1)
- 552 Marais (1)
- 553 Marais (1)
- 554 Marais (1)
- 555 Marais (1)
- 556 Marais (1)
- 557 Marais (1)
- 558 Marais (1)
- 559 Marais (1)
- 560 Marais (1)
- 561 Marais (1)
- 562 Marais (1)
- 563 Marais (1)
- 564 Marais (1)
- 565 Marais (1)
- 566 Marais (1)
- 567 Marais (1)
- 568 Marais (1)
- 569 Marais (1)
- 570 Marais (1)
- 571 Marais (1)
- 572 Marais (1)
- 573 Marais (1)
- 574 Marais (1)
- 575 Marais (1)
- 576 Marais (1)
- 577 Marais (1)
- 578 Marais (1)
- 579 Marais (1)
- 580 Marais (1)
- 581 Marais (1)
- 582 Marais (1)
- 583 Marais (1)
- 584 Marais (1)
- 585 Marais (1)
- 586 Marais (1)
- 587 Marais (1)
- 588 Marais (1)
- 589 Marais (1)
- 590 Marais (1)
- 591 Marais (1)
- 592 Marais (1)
- 593 Marais (1)
- 594 Marais (1)
- 595 Marais (1)
- 596 Marais (1)
- 597 Marais (1)
- 598 Marais (1)
- 599 Marais (1)
- 600 Marais (1)
- 601 Marais (1)
- 602 Marais (1)
- 603 Marais (1)
- 604 Marais (1)
- 605 Marais (1)
- 606 Marais (1)
- 607 Marais (1)
- 608 Marais (1)
- 609 Marais (1)
- 610 Marais (1)
- 611 Marais (1)
- 612 Marais (1)
- 613 Marais (1)
- 614 Marais (1)
- 615 Marais (1)
- 616 Marais (1)
- 617 Marais (1)
- 618 Marais (1)
- 619 Marais (1)
- 620 Marais (1)
- 621 Marais (1)
- 622 Marais (1)
- 623 Marais (1)
- 624 Marais (1)
- 625 Marais (1)
- 626 Marais (1)
- 627 Marais (1)
- 628 Marais (1)
- 629 Marais (1)
- 630 Marais (1)
- 631 Marais (1)
- 632 Marais (1)
- 633 Marais (1)
- 634 Marais (1)
- 635 Marais (1)
- 636 Marais (1)
- 637 Marais (1)
- 638 Marais (1)
- 639 Marais (1)
- 640 Marais (1)
- 641 Marais (1)
- 642 Marais (1)
- 643 Marais (1)
- 644 Marais (1)
- 645 Marais (1)
- 646 Marais (1)
- 647 Marais (1)
- 648 Marais (1)
- 649 Marais (1)
- 650 Marais (1)
- 651 Marais (1)
- 652 Marais (1)
- 653 Marais (1)
- 654 Marais (1)
- 655 Marais (1)
- 656 Marais (1)
- 657 Marais (1)
- 658 Marais (1)
- 659 Marais (1)
- 660 Marais (1)
- 661 Marais (1)
- 662 Marais (1)
- 663 Marais (1)
- 664 Marais (1)
- 665 Marais (1)
- 666 Marais (1)
- 667 Marais (1)
- 668 Marais (1)
- 669 Marais (1)
- 670 Marais (1)
- 671 Marais (1)
- 672 Marais (1)
- 673 Marais (1)
- 674 Marais (1)
- 675 Marais (1)
- 676 Marais (1)
- 677 Marais (1)
- 678 Marais (1)
- 679 Marais (1)
- 680 Marais (1)
- 681 Marais (1)
- 682 Marais (1)
- 683 Marais (1)
- 684 Marais (1)
- 685 Marais (1)
- 686 Marais (1)
- 687 Marais (1)
- 688 Marais (1)
- 689 Marais (1)
- 690 Marais (1)
- 691 Marais (1)
- 692 Marais (1)
- 693 Marais (1)
- 694 Marais (1)
- 695 Marais (1)
- 696 Marais (1)
- 697 Marais (1)
- 698 Marais (1)
- 699 Marais (1)
- 700 Marais (1)
- 701 Marais (1)
- 702 Marais (1)
- 703 Marais (1)
- 704 Marais (1)
- 705 Marais (1)
- 706 Marais (1)
- 707 Marais (1)
- 708 Marais (1)
- 709 Marais (1)
- 710 Marais (1)
- 711 Marais (1)
- 712 Marais (1)
- 713 Marais (1)
- 714 Marais (1)
- 715 Marais (1)
- 716 Marais (1)
- 717 Marais (1)
- 718 Marais (1)
- 719 Marais (1)
- 720 Marais (1)
- 721 Marais (1)
- 722 Marais (1)
- 723 Marais (1)
- 724 Marais (1)
- 725 Marais (1)
- 726 Marais (1)
- 727 Marais (1)
- 728 Marais (1)
- 729 Marais (1)
- 730 Marais (1)
- 731 Marais (1)
- 732 Marais (1)
- 733 Marais (1)
- 734 Marais (1)
- 735 Marais (1)
- 736 Marais (1)
- 737 Marais (1)
- 738 Marais (1)
- 739 Marais (1)
- 740 Marais (1)
- 741 Marais (1)
- 742 Marais (1)
- 743 Marais (1)
- 744 Marais (1)
- 745 Marais (1)
- 746 Marais (1)
- 747 Marais (1)
- 748 Marais (1)
- 749 Marais (1)
- 750 Marais (1)
- 751 Marais (1)
- 752 Marais (1)
- 753 Marais (1)
- 754 Marais (1)
- 755 Marais (1)
- 756 Marais (1)
- 757 Marais (1)
- 758 Marais (1)
- 759 Marais (1)
- 760 Marais (1)
- 761 Marais (1)
- 762 Marais (1)
- 763 Marais (1)
- 764 Marais (1)
- 765 Marais (1)
- 766 Marais (1)
- 767 Marais (1)
- 768 Marais (1)
- 769 Marais (1)
- 770 Marais (1)
- 771 Marais (1)
- 772 Marais (1)
- 773 Marais (1)
- 774 Marais (1)
- 775 Marais (1)
- 776 Marais (1)
- 777 Marais (1)
- 778 Marais (1)
- 779 Marais (1)
- 780 Marais (1)
- 781 Marais (1)
- 782 Marais (1)
- 783 Marais (1)
- 784 Marais (1)
- 785 Marais (1)
- 786 Marais (1)
- 787 Marais (1)
- 788 Marais (1)
- 789 Marais (1)
- 790 Marais (1)
- 791 Marais (1)
- 792 Marais (1)
- 793 Marais (1)
- 794 Marais (1)
- 795 Marais (1)
- 796 Marais (1)
- 797 Marais (1)
- 798 Marais (1)
- 799 Marais (1)
- 800 Marais (1)
- 801 Marais (1)
- 802 Marais (1)
- 803 Marais (1)
- 804 Marais (1)
- 805 Marais (1)
- 806 Marais (1)
- 807 Marais (1)
- 808 Marais (1)
- 809 Marais (1)
- 810 Marais (1)
- 811 Marais (1)
- 812 Marais (1)
- 813 Marais (1)
- 814 Marais (1)
- 815 Marais (1)
- 816 Marais (1)
- 817 Marais (1)
- 818 Marais (1)
- 819 Marais (1)
- 820 Marais (1)
- 821 Marais (1)
- 822 Marais (1)
- 823 Marais (1)
- 824 Marais (1)
- 825 Marais (1)
- 826 Marais (1)
- 827 Marais (1)
- 828 Marais (1)
- 829 Marais (1)
- 830 Marais (1)
- 831 Marais (1)
- 832 Marais (1)
- 833 Marais (1)
- 834 Marais (1)
- 835 Marais (1)
- 836 Marais (1)
- 837 Marais (1)
- 838 Marais (1)
- 839 Marais (1)
- 840 Marais (1)
- 841 Marais (1)
- 842 Marais (1)
- 843 Marais (1)
- 844 Marais (1)
- 845 Marais (1)
- 846 Marais (1)
- 847 Marais (1)
- 848 Marais (1)
- 849 Marais (1)
- 850 Marais (1)
- 851 Marais (1)
- 852 Marais (1)
- 853 Marais (1)
- 854 Marais (1)
- 855 Marais (1)
- 856 Marais (1)
- 857 Marais (1)
- 858 Marais (1)
- 859 Marais (1)
- 860 Marais (1)
- 861 Marais (1)
- 862 Marais (1)
- 863 Marais (1)
- 864 Marais (1)
- 865 Marais (1)
- 866 Marais (1)
- 867 Marais (1)
- 868 Marais (1)
- 869 Marais (1)
- 870 Marais (1)
- 871 Marais (1)
- 872 Marais (1)
- 873 Marais (1)
- 874 Marais (1)
- 875 Marais (1)
- 876 Marais (1)
- 877 Marais (1)
- 878 Marais (1)
- 879 Marais (1)
- 880 Marais (1)
- 881 Marais (1)
- 882 Marais (1)
- 883 Marais (1)
- 884 Marais (1)
- 885 Marais (1)
- 886 Marais (1)
- 887 Marais (1)
- 888 Marais (1)
- 889 Marais (1)
- 890 Marais (1)
- 891 Marais (1)
- 892 Marais (1)
- 893 Marais (1)
- 894 Marais (1)
- 895 Marais (1)
- 896 Marais (1)
- 897 Marais (1)
- 898 Marais (1)
- 899 Marais (1)
- 900 Marais (1)
- 901 Marais (1)
- 902 Marais (1)
- 903 Marais (1)
- 904 Marais (1)
- 905 Marais (1)
- 906 Marais (1)
- 907 Marais (1)
- 908 Marais (1)
- 909 Marais (1)
- 910 Marais (1)
- 911 Marais (1)
- 912 Marais (1)
- 913 Marais (1)
- 914 Marais (1)
- 915 Marais (1)
- 916 Marais (1)
- 917 Marais (1)
- 918 Marais (1)
- 919 Marais (1)
- 920 Marais (1)
- 921 Marais (1)
- 922 Marais (1)
- 923 Marais (1)
- 924 Marais (1)
- 925 Marais (1)
- 926 Marais (1)
- 927 Marais (1)
- 928 Marais (1)
- 929 Marais (1)
- 930 Marais (1)
- 931 Marais (1)
- 932 Marais (1)
- 933 Marais (1)
- 934 Marais (1)
- 935 Marais (1)
- 936 Marais (1)
- 937 Marais (1)
- 938 Marais (1)
- 939 Marais (1)
- 940 Marais (1)
- 941 Marais (1)
- 942 Marais (1)
- 943 Marais (1)
- 944 Marais (1)
- 945 Marais (1)
- 946 Marais (1)
- 947 Marais (1)
- 948 Marais (1)
- 949 Marais (1)
- 950 Marais (1)
- 951 Marais (1)
- 952 Marais (1)
- 953 Marais (1)
- 954 Marais (1)
- 955 Marais (1)
- 956 Marais (1)
- 957 Marais (1)
- 958 Marais (1)
- 959 Marais (1)
- 960 Marais (1)
- 961 Marais (1)
- 962 Marais (1)
- 963 Marais (1)
- 964 Marais (1)
- 965 Marais (1)
- 966 Marais (1)
- 967 Marais (1)
- 968 Marais (1)
- 969 Marais (1)
- 970 Marais (1)
- 971 Marais (1)
- 972 Marais (1)
- 973 Marais (1)
- 974 Marais (1)
- 975 Marais (1)
- 976 Marais (1)
- 977 Marais (1)
- 978 Marais (1)
- 979 Marais (1)
- 980 Marais (1)
- 981 Marais (1)
- 982 Marais (1)
- 983 Marais (1)
- 984 Marais (1)
- 985 Marais (1)
- 986 Marais (1)
- 987 Marais (1)
- 988 Marais (1)
- 989 Marais (1)
- 990 Marais (1)
- 991 Marais (1)
- 992 Marais (1)
- 993 Marais (1)
- 994 Marais (1)
- 995 Marais (1)
- 996 Marais (1)
- 997 Marais (1)
- 998 Marais (1)
- 999 Marais (1)
- 1000 Marais (1)

Présentation du service de navette (version 2 – 01/03/2021)

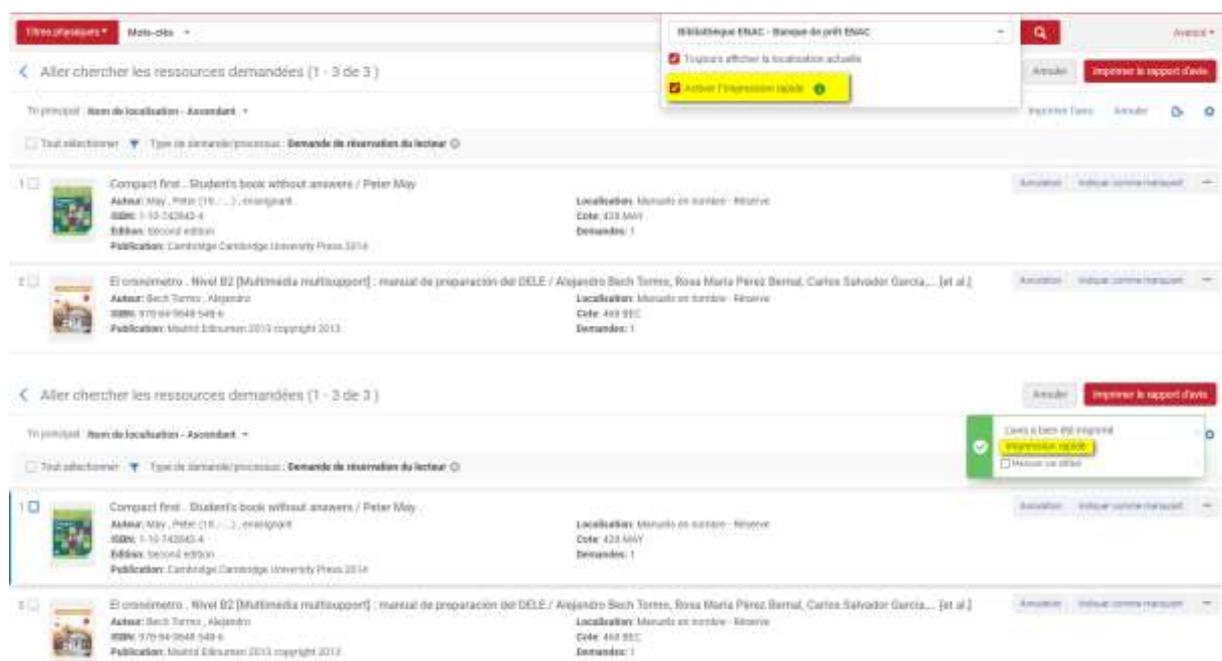
Pour chaque titre listé, il est possible d'imprimer un bulletin, qui pourra tenir lieu de fantôme.

L'impression des bulletins peut être réalisée titre à titre, en cliquant sur « Imprimer l'avis » sous le bouton action, ou par lot en cliquant sur « Tout sélectionner » puis sur le bouton « Imprimer l'avis » situé en haut à droite de la liste.



Les bulletins sont envoyés sur l'adresse mail associée au bureau de prêt. Suivant les bibliothèques, cette adresse est connectée à un logiciel de gestion d'impression ou consiste en une adresse professionnelle réelle, nominative ou générique. Dans le premier cas, les bulletins sortiront directement sur une imprimante ; dans le second, leur impression devra être lancée depuis la messagerie.

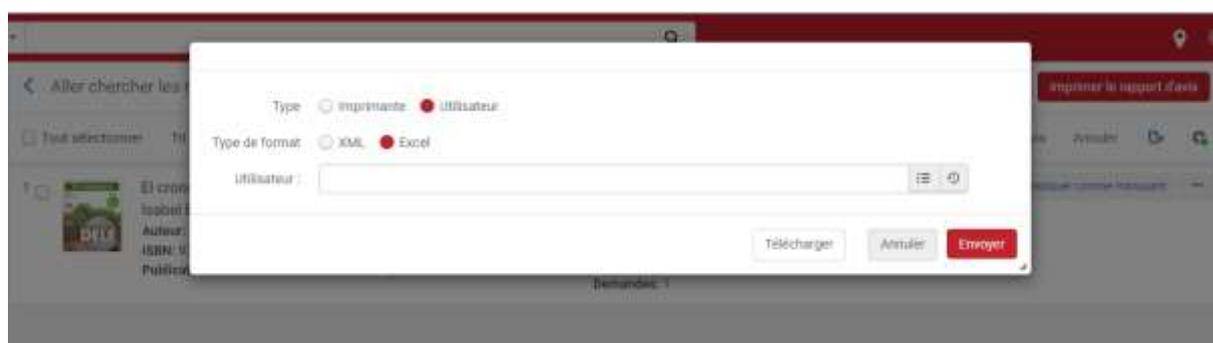
Il est possible, à la place ou en complément de ce qui précède, de lancer l'impression des bulletins depuis l'assistant d'impression du navigateur. Pour cela, il faut avoir préalablement cocher la case « Activer l'impression rapide » depuis son menu personnel de localisation ou cliquer sur le lien intitulé « Impression rapide » depuis le message de confirmation.



Présentation du service de navette (version 2 – 01/03/2021)



Il est possible également d'exporter dans un fichier Excel la liste des documents à retirer des rayons. Pour cela, il convient de cliquer sur le bouton situé en haut à droite, intitulé « Imprimer le rapport d'avis ». Plusieurs options sont alors possibles : télécharger le fichier, le recevoir par mail ou l'envoyer sur l'imprimante du bureau de prêt.



Deux facettes supplémentaires sont proposées, en lien avec ces fonctions :

- Demande imprimée
- Incluse dans le rapport

Date de la demande
Aujourd'hui (1)

Type de demande/processus
Demande de réserva... (1)

Localisation
Couvrages - Salle de l... (1)

Cote
466 BEC (1)

Institution de retrait
Réseau des bibliothé... (1)

Destination
BIB'INSA (1)

Type de matériel
Livre (2)

Demande imprimée
Non (1)

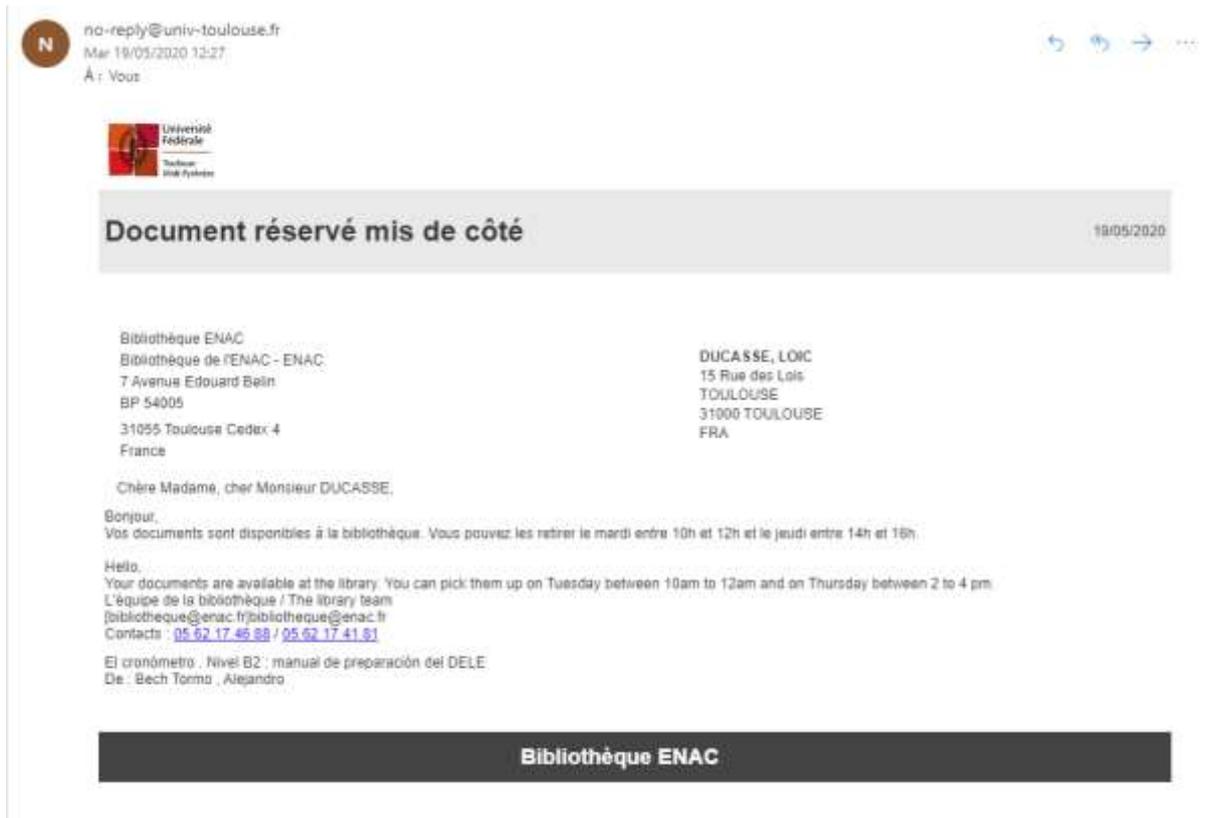
Incluse dans le rapport
Non (1)

La mention « Non » affichée ici signifie que le titre affiché dans la liste n'a pas encore donné lieu à l'impression d'un bulletin ni à l'impression/exportation de la liste des titres à traiter. La demande en question est donc supposée ne pas avoir encore été prise en charge par un bibliothécaire.

Retirer des documents des rayons et les mettre de côté

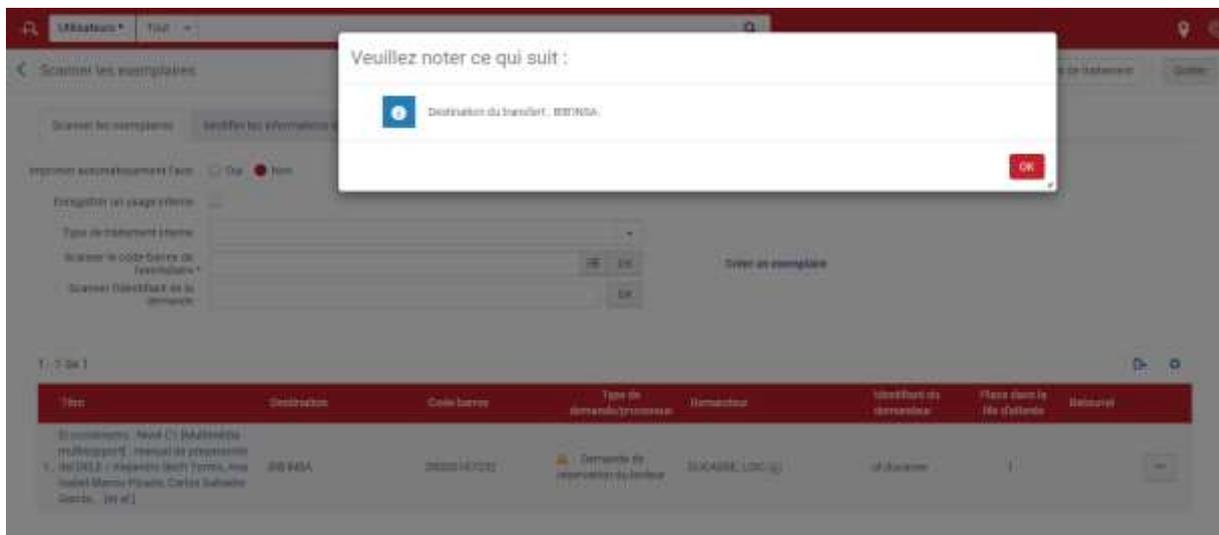
Les documents demandés à retirer des rayons doivent être scannés depuis la fonction « Scanner les exemplaires », toujours depuis le bureau de prêt de la bibliothèque. Le scan de l'exemplaire vaut confirmation du fait que l'exemplaire demandé a été retiré des rayons. Si cette opération n'est pas réalisée, le document continuera à apparaître sous la fonction « Prendre en rayon » et ne sera jamais de côté pour le lecteur. Elle est donc absolument indispensable.

Notez que la case « Enregistrer un usage interne » doit être décochée.

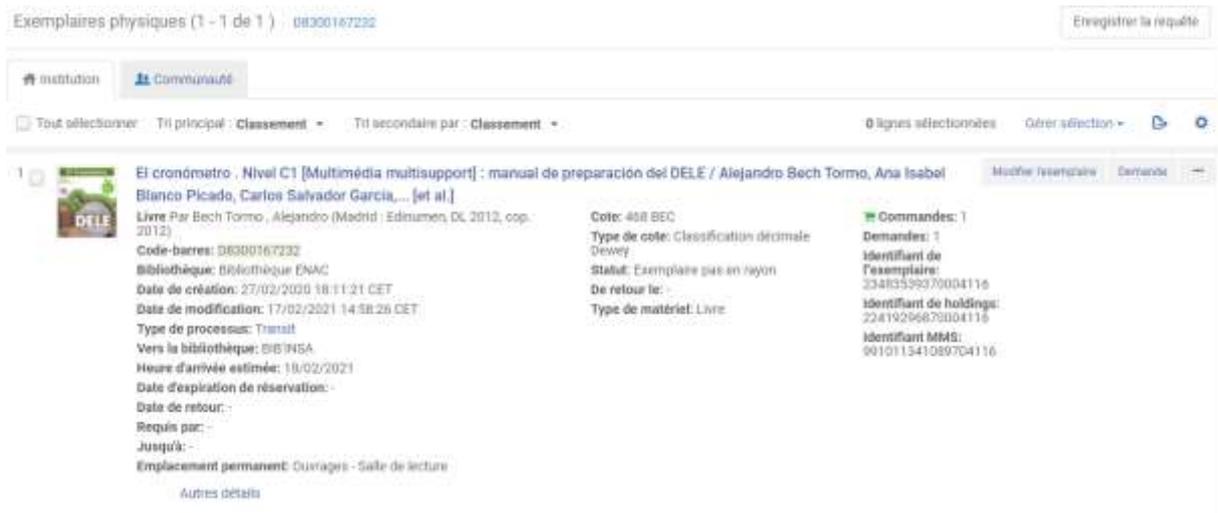


La dernière étape du processus, dans ce cas, est le prêt du document sur le dossier du lecteur.

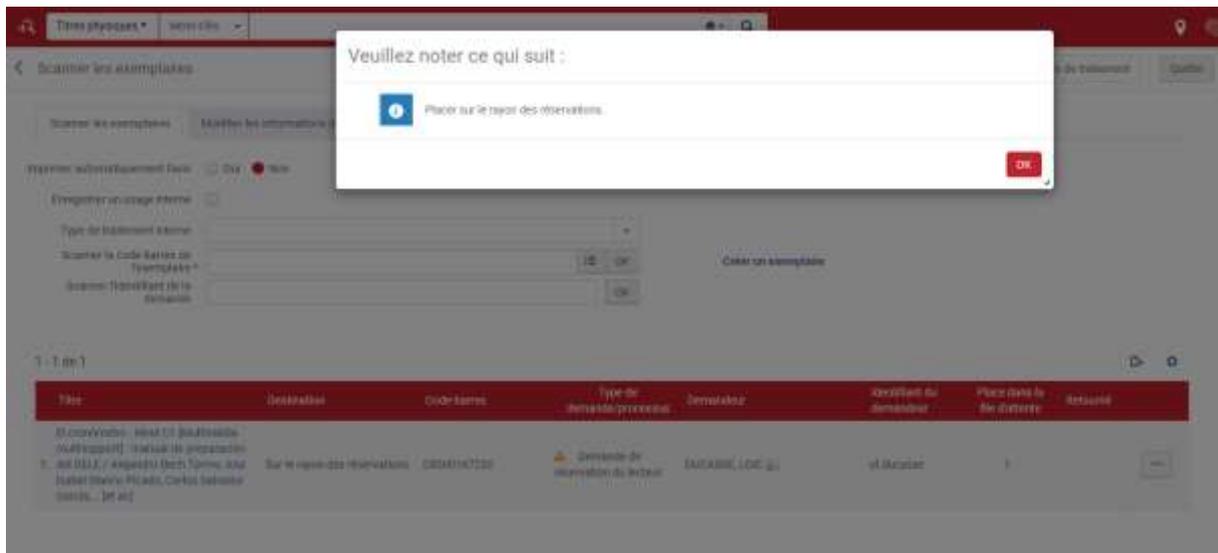
- **Le document doit être transféré vers la bibliothèque de retrait choisie par le lecteur**



Le document prend alors le processus « Transit ».



Il ne sera placé sur l'étagère des réservations actives de la bibliothèque de destination, qu'au moment où il y sera scanné.



C'est aussi à ce moment-là que l'utilisateur sera averti de la mise de côté du document.

Deux choses à noter :

- Un bulletin peut être imprimé par Alma à chaque scan du document et plus particulièrement, au moment où il est scanné la première fois pour être retiré des rayons. Pour cela, il convient de positionner l'indicateur « Imprimer automatiquement l'avis » sur « Oui » ou de cliquer sur « Imprimer l'avis » sous le bouton action correspondant au document scanné
- Un document en transit peut être scanné à tout moment de son parcours, en particulier si le document doit transiter par une autre bibliothèque avant d'arriver à sa destination finale. Cela permet de vérifier quelle est la destination du document et d'améliorer le suivi de celui-ci, Alma Analytics permettant alors de tracer chaque étape de son trajet.

Fin de traitement : prêt/retour et traitement des réservations expirées

Les documents arrivés sur l'étagère des réservations ont vocation à être prêtés au demandeur comme n'importe quel document. De la même manière, ils peuvent être retournés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, comme tout autre document.

Il est simplement rappelé, ici, que le retour à proprement parler se fait depuis la fonction « Retour » d'Alma, tandis que le retour à la bibliothèque d'un document récupéré de la navette se fait à l'aide de la fonction « Scanner les exemplaires » depuis le bureau de prêt de celle-ci.

Cependant, les documents mis de côté peuvent parfois n'être jamais récupérés par les personnes qui les ont demandés. Afin de pallier ce problème, **un nouveau courrier a été activé pour rappeler aux intéressés qu'ils ont des documents à venir chercher. Ce courrier est envoyé tous les matins à 8h, quatre jours après que le document concerné a été mis de côté.**

Nous vous informons que la période de mise de côté de vos documents va bientôt toucher à sa fin.

Vous trouverez ci-après la liste des documents en attente de retrait. Veuillez noter que si vous n'êtes plus intéressé par ces réservations, vous pouvez les annuler en vous connectant à votre compte lecteur.

Cordialement
Vos bibliothécaires

Lorsqu'un document n'est pas retiré dans les délais impartis (8 jours ouvrés, pour la plupart des bibliothèques du réseau), la réservation passe sur l'étagère des réservations expirées, tout en restant affichée sur celle des réservations actives.

L'étagère des réservations expirées constitue un point de repère important, qui doit être régulièrement consulté et correctement utilisé. Les réservations sont réparties sous quatre onglets, dont trois seulement ont une utilité dans le contexte du réseau :

- « Remettre en rayon » : figurent ici les réservations expirées, qui doivent être remises en rayon dans la bibliothèque
- « Envoyer à la bibliothèque » : figurent ici les réservations expirées, qui doivent être envoyées vers une autre bibliothèque. Dans la plupart des cas, il s'agira de la bibliothèque propriétaire du document, mais il peut s'agir aussi d'une autre bibliothèque de retrait, si le document a été demandé par un second lecteur avec un lieu de retrait différent
- « Activer la suivante » : figurent ici les réservations expirées, pour lesquelles il existe un second demandeur ayant choisi cette même bibliothèque comme lieu de retrait

The screenshot shows a web interface for managing reservations. At the top, there are four buttons: "Remettre en rayon", "Envoyer au bureau de prêt(0)", "Envoyer à la bibliothèque(T)", and "Activer la suivante(0)". Below these is a filter bar with "Tout sélectionner" and "Trier par: Rayon des réservations - Date de mise à disposition". The main content area displays a reservation for the book "Les catégories juridiques du droit de l'Union européenne : actes du colloque organisé les [11-12] décembre 2014 à l'Université de Rennes 1 / sous la direction de Brunessen Bertrand". The reservation details include: Localisation: Arsenal, Niveau 0, Salle 2, ouvrages; Code-barres: 1088214358; Cote: K.JE932/CAT; Type de matériel: Livre; Réserve pour: BORIES, CLAIRE; Identifiant préféré: ut1.21261013; Détenu depuis: 16/01/2021; Détenu jusqu'à: 26/01/2021. There are also buttons for "Remettre en rayon" and "Modifier date expiration" next to the reservation entry.

Pour chacun de ces onglets, Alma propose un bouton dédié qui permet d'exécuter l'action immédiatement (respectivement « Remettre en rayon », « Transférer » ou « Activer la suivante ») et de mettre à jour en conséquence les processus associés (dans le premier cas, l'exemplaire retourne en rayon, dans le second il passe en transit et dans le dernier la réservation suivante est activée et le document replacé sur l'étagère des réservations actives sous le nom du nouveau demandeur).

Il est possible également, à la place, de scanner le document depuis la fonction « Scanner les exemplaires » du bureau de prêt. Cette possibilité est plus particulièrement utile pour les réservations placées sous les onglets « Envoyer à la bibliothèque » et/ou « Activer la suivante », car elles permettent d'afficher les consignes de traitement sous la forme de pop-up, voire de déclencher l'impression d'un bulletin. Lorsque les boutons « Transférer » ou « Activer la suivante » sont directement utilisés, ces informations font défaut.

Remarques

Effet de la réservation à l'exemplaire lorsque plusieurs exemplaires sont disponibles

Dans le contexte de fonctionnement du réseau, les usagers font des demandes au niveau de l'exemplaire. Pour un titre disponible à plusieurs exemplaires, il faut donc être attentif à bien retirer des rayons l'exemplaire demandé, faute de quoi la mise de côté du document ne sera pas possible. Pour cela, repérez-vous au code-barres indiqué sur le bulletin de retrait.

Demandé pour : DUCASSE, LOIC

Lettre d'avis de demande de ressource

19/05/2020

Veuillez noter : un exemplaire spécifique est spécifié dans cette demande.



Identifiant de la demande: 9909526370004116



Code-barres exemplaire: D8300413841

Demandé pour: DUCASSE, LOIC

Compact first . Student's book without answers

De : May , Peter , enseignant

ISBN: 1-10-742842-4

Édition: Second edition

Publication: Cambridge Cambridge University Press 2014

Localisation: Manuels en nombre - Réserve

Cote: 428 MAY

Destination: Bibliothèque ENAC

Type de demande: Patron physical item request

Utilisation d'Alma Mobile pour la consultation des documents à retirer des rayons et la gestion de leur retrait

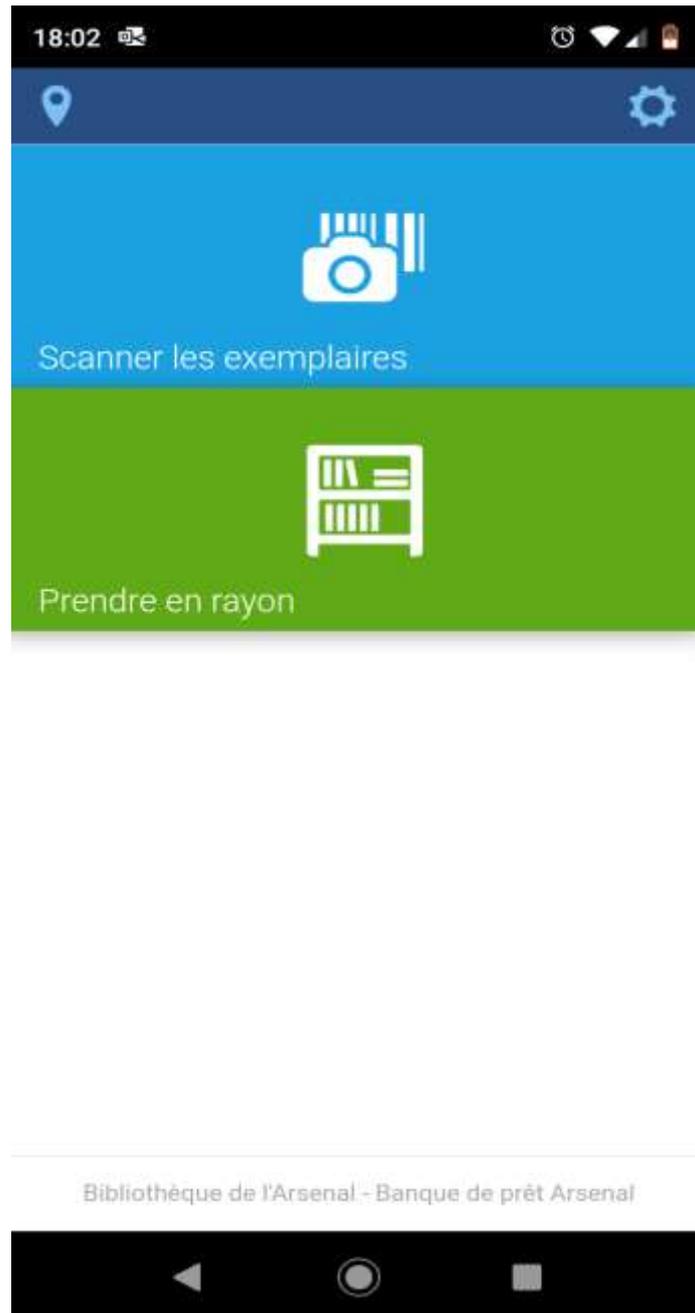
La consultation de la liste des exemplaires à retirer des rayons et le scan de ces documents peut être réalisé sur terminal mobile (*smartphone* ou tablette) à l'aide d'une application mobile dédiée, baptisée Alma Mobile, disponible aussi bien sur Android que sur iOS (*nota bene* : il existe une version 2 de cette application, mais il est recommandé de n'utiliser que la première).

Avant sa première utilisation, l'application doit être configurée comme suit :

- Saisie de l'adresse du serveur dans le champ supérieur : <https://univ-toulouse.alma.exlibrisgroup.com/mobile/login?>
- Renseignement de la méthode d'authentification CAS dans le champ du même nom



Une fois cela fait, l'accès à l'application est réalisé à l'aide du serveur CAS de l'Université de Toulouse. L'agent y retrouve les unités de service (bureaux de prêt et départements d'acquisition) auxquels il est habituellement associé.



L'application se réduit à deux fonctions :

- Accès à la liste des exemplaires à prendre en rayon (« Prendre en rayon »)
- Scan des exemplaires à l'aide de l'appareil photo intégré de l'appareil (« Scanner les exemplaires »).

Il est à noter que la liste des exemplaires à prendre en rayon, comme sur Alma. Un filtre peut être sélectionné en cliquant dessus (clic sur « Filtrer les résultats » puis sur le ou les filtres à appliquer) et supprimé en le faisant glisser vers la gauche.

Gestion des annulations

Les demandes peuvent être annulées par l'utilisateur depuis son compte lecteur, ou par le bibliothécaire agissant pour son compte.

Si la réservation est annulée et que le document n'a pas encore été retiré des rayons, le document est retiré automatiquement de la liste des documents à prendre en rayon.

Si la réservation est annulée et que le document a été retiré des rayons mais n'a pas encore été scanné, Alma indiquera que le document est à remettre en rayon au moment où le bibliothécaire le scannera.

Si la réservation est annulée est que le document a déjà été rangé sur l'étagère des réservations, le document passera sur l'étagère des réservations expirées d'Alma, avec une date de début correspondant à la date de l'annulation. Dans ce cas précis, le document n'apparaîtra plus sur l'étagère des réservations actives, contrairement à ce qui se passe pour un demande simplement « expirée » qui apparaît simultanément sur les deux étagères.

Si la réservation est annulée et que le document a déjà été mis de côté pour partir dans sa bibliothèque de destination, voire est déjà en cours de transfert vers celle-ci, la première personne qui scannera le document, soit dans ladite bibliothèque de destination soit dans une bibliothèque-point de dépôt, verra s'afficher le message que le document est à renvoyer dans sa bibliothèque d'origine ou, plus exactement, qu'il est en transit vers celle-ci.

Il est rappelé que lorsqu'une demande est annulée depuis Alma, l'annulation peut être assortie d'un motif et d'un commentaire.

Cas d'un document manquant

Un document demandé qui doit être retiré des rayons peut s'avérer manquant. Dans ce cas de figure, les bibliothécaires ont la possibilité de le signaler depuis la liste des documents à prendre en rayon en cliquant sur « Indiquer comme manquant ».



Lorsque la demande portait sur un exemplaire précis (cas d'une demande faite depuis Primo), seul l'exemplaire concerné est déclaré manquant (processus « Manquant »), et cela quoique puisse laisser penser le message affiché par Alma à cet instant.

Lorsque la demande portait indifféremment sur tous les exemplaires du titre conservés par la bibliothèque, l'indication que le document demandé est manquant s'appliquera à l'ensemble des exemplaires attachés à la notice de holding ou, plus précisément, à l'ensemble des exemplaires réservables qui lui sont attachés (s'il existe un exemplaire "non réservable", il ne sera pas concerné).

Dans tous les cas, la déclaration qu'un document est manquant entraîne l'annulation de la réservation.

Demande déclinée

Indépendamment de la présence ou non d'un exemplaire, et en complément de la fonction d'annulation, une bibliothèque peut décliner une demande de réservation via un bouton dédié : « Ignorer la localisation ».

Ce bouton s'affiche sur la liste des documents à prendre en rayon lorsque le titre demandé peut être fourni par une autre bibliothèque. Si ce bouton est activé, le titre disparaît de la liste des documents à prendre en rayon et la demande est transférée à une autre bibliothèque.

Ce bouton n'apparaît que de manière contextuelle. S'il n'apparaît pas, c'est parce que la bibliothèque est seule en capacité de traiter la demande, soit parce que celle-ci a été faite depuis Primo et porte donc sur un exemplaire précis, soit parce qu'elle a été faite depuis Alma mais qu'aucune autre bibliothèque ne possède de document réservable pour le demandeur. Si la bibliothèque ne peut pas ou ne veut pas honorer la demande, on utilisera alors le bouton « Indiquer comme manquant » ou le bouton « Annulation » en fonction du contexte.

Utilisation d'Alma Analytics aux fins de suivi

Un tableau de bord intitulé « Réseau_CIRC_Tableau de bord_Réservations » est disponible depuis le menu Analytics d'Alma. Il permet de suivre l'état d'avancement des demandes reçues pour sa bibliothèque, suivant les différents cas de figure possible : documents sur l'étagère en attente de retrait, exemplaires demandés en cours de transfert, etc.

Ce tableau de bord pourra être affiné en fonction des besoins (par exemple : affichage de la liste des demandes à retirer des rayons). Il est rappelé, toutefois, que les données d'Analytics ne sont disponibles qu'à J-1, ce qui ne permet pas nécessairement d'en faire un outil de suivi en temps réel.

Principaux problèmes connus

Cas n°1 : un usager ne voit pas le bouton demande

Explications possibles :

- Il est au niveau de liste des notices de *holding*, au lieu d'être au niveau de celle des exemplaires
- Il n'est pas connecté à son compte lecteur
- Il est bloqué
- Les exemplaires listés ne sont pas réservables :
 - Parce qu'ils sont en prêt, en cours d'acquisition, en traitement, manquants, perdus, etc.
 - Parce qu'ils appartiennent à des localisations qui ne sont pas autorisées au service
- Son groupe d'utilisateurs n'est pas autorisé à faire des demandes de mise de côté pour la bibliothèque concernée
- Son campus d'affiliation n'est pas autorisé à faire des demandes de mise de côté pour la bibliothèque concernée

Il est rappelé qu'un usager dont le dossier a expiré ne peut plus se connecter à son compte lecteur. Dans ce cas, il aura un message d'erreur spécifique.

Cas n°2 : l'utilisateur ne peut plus faire de demande

Explication possible : s'il a atteint la limite des 10 demandes simultanées autorisées, le bouton « Demande » restera proposé, mais l'utilisateur verra s'afficher un message d'erreur spécifique. Cette limite ne peut pas être dépassée, même par un bibliothécaire. Il convient donc soit d'attendre que ses 10 premières demandes aient été satisfaites, c'est-à-dire transformées en prêt, soit d'en annuler une ou plusieurs, ce qui peut être fait aussi par l'utilisateur depuis son compte lecteur que par un bibliothécaire depuis le dossier du demandeur.

On notera qu'un usager voit s'afficher également un message d'erreur spécifique lorsqu'il tente de demander un document qu'il a déjà demandé ou dont il a déjà un exemplaire en prêt (sauf documents identifiés comme publications en série ou monographies multi-volumes).

Cas n°3 : le scan d'un exemplaire ne déclenche pas sa mise de côté sur l'étagère des réservations mais sa remise en rayon

Explication possible : l'exemplaire retiré des rayons ne correspond pas à l'exemplaire demandé par l'utilisateur. Les demandes faites depuis Primo étant faites au niveau de l'exemplaire, ce sont des exemplaires précis qui sont demandés. Il convient donc d'être vigilant sur le code-barres renseigné sur le bulletin de retrait et de bien prendre celui-ci et pas un autre.

Si l'exemplaire est introuvable, le bibliothécaire le signalera comme manquant ce qui annulera la demande de l'utilisateur ; il pourra alors lui en recréer une directement depuis Alma. La réservation ainsi recrée étant alors faite au niveau du titre, n'importe quel exemplaire pourra être utilisé.

Notez que dans le cas cité, une autre explication est possible : la demande a été annulée entre le moment où la liste des documents à prendre en rayon a été consultée et le moment où l'exemplaire retiré des rayons est scanné. Dans ce cas de figure, il n'y a rien d'autre à faire que de remettre celui-ci en rayon.

Cas n°4 : l'utilisateur n'a pas reçu de mail pour l'informer de la mise à disposition des documents demandés

Explication possible : Alma est conçu pour envoyer un mail pour chaque document demandé qui vient d'être mis de côté dans la bibliothèque de retrait. Ces mails sont envoyés sur l'adresse mail déclarée comme « préférée » dans le dossier du lecteur. Si l'utilisateur déclare n'avoir reçu aucun mail, c'est soit parce qu'il n'a pas consulté cette messagerie-ci, soit parce qu'il n'a aucune adresse mail préférée dans son dossier (cas rarissime).

Ce dernier cas mis à part, les mails peuvent être retrouvés et renvoyés depuis l'onglet « Pièce jointe » du dossier.

A noter qu'il peut être utile également de contrôler les dossiers de type « Spams » ou « Publicités » de sa messagerie.

Cas n°5 : l'utilisateur est bloqué au bout d'un certain nombre de prêts

Explication possible : un usager peut être amené à demander plus de documents qu'il n'est en capacité d'en emprunter, en fonction des règles définies pour la localisation concernée et le groupe dudit usager. Il convient donc d'outrepasser le blocage pour pouvoir prêter au lecteur tous les ouvrages qu'il a demandé. Si on ne souhaite pas outrepasser ce blocage, il faudra prendre attache avec l'utilisateur pour voir avec lui quels sont les documents qu'il souhaite absolument emprunter et annuler les réservations pour les autres titres laissés sur l'étagère des réservations.

Cas n°6 : l'utilisateur a fait une demande d'un document qui ne devrait pas être réservable

Explication possible : l'exemplaire est rangé – par erreur – dans une localisation qui est autorisée au service. La demande doit être soit annulée (et l'exemplaire changé de localisation) soit acceptée.

Dans le cas contraire, c'est le paramétrage qui est erroné et qui doit être corrigé. Dans cette hypothèse, il convient de le signaler par ticket au SICD